

COMITE SYNDICAL DU MARDI 05 JUILLET 2022
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES

L'an deux mil vingt-deux, le cinq juillet à 18H05, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Communautaire de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian MALANDIT-SALLAUD.

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 24

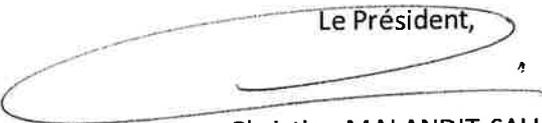
Pouvoirs : 4

Secrétaire de séance : Fabrice MICHEL

D20220718	Promesse unilatérale de convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'implantation de panneaux photovoltaïques à la Recyclerie
D20220719	Approbation de la phase avant-projet de la déchèterie de Saint Magne de Castillon
D20220720	Gestion de proximité – Appel à projet TRIBIO
D20220721	Revalorisation de la tarification de location de bennes
D20220722	Remboursement de frais de déplacement aux agents
D20220723	Admission en non-valeur – Créances éteintes
D20220724	Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) 2023-2029 - Lancement de la procédure d'élaboration
D20220725	Amortissements des subventions



F. Michel

Le Président,

Christian MALANDIT-SALLAUD